

Patrick DAVIAUD

Bonjour,

Vous trouverez ci-après mes réponses aux questions sur l'artisanat.

> 1/ L'apprentissage est essentiel dans et pour l'artisanat. C'est l'assurance d'une pérennité du savoir-faire Français dans toutes les catégories de métiers. Il faut maintenir le contrat d'apprentissage dans l'artisanat en le faisant évoluer pour retrouver des apprentis comme des valeurs ajoutées dans les entreprises de l'artisanat. Mais aussi, de payer les apprentis à hauteur d'un SMIC pour les inciter à la découverte de l'apprentissage et de pouvoir cotiser dès leurs premiers pas dans le monde du travail.

> Un apprenti doit avoir un parrain dans toutes les entreprises de l'artisanat afin de transmettre le savoir et de l'encadrer pour une meilleure formation à la reprise d'entreprise le cas échéant afin d'éviter le découragement devant la lourdeur des charges et du travail à accomplir pour que cela soit rentable (les 35h., un artisan ne les connaît pas). Il faut le rappeler à chacun.

> 2/ La baisse des charges est indispensable dans le système actuel. Nous devrions prévoir la suppression des charges à l'embauche d'un apprenti. Il y aura une réelle incitation de l'artisan à prendre un apprenti en plus de ses besoins. Cela devrait se traduire par une compensation des coûts de formation au début du contrat d'apprentissage où l'apprenti n'est pas encore opérationnel.

> 3/ La validation des acquis de l'expérience doit se traduire par une équivalence des diplômes proposés par l'Education Nationale. Elle doit porter sur l'ensemble technique des compétences acquises et des réalisations professionnelles où l'artisan doit mentionner tous les acquis techniques et administratifs.

> 4/ L'alignement des charges sociales et fiscales sont indispensables pour créer une forme d'égalité et de considération entre les entreprises artisanales et les micro-sociaux.

> 5/ Il y a lieu de revoir la directive Européenne des travailleurs détachés, soit d'accepter les travailleurs détachés avec les mêmes contraintes et les mêmes charges du pays où ils travaillent; soit de créer une nouvelle directive Européenne pour uniformiser les Lois du travail et des charges dans tous les pays de l'Union Européenne. Cette dernière proposition permettra une plus grande circulation des travailleurs en Europe (à égalité) et dont profiteraient les apprentis.

> 6/ Oui, je suis d'accord pour mettre fin aux différences de traitement. Donc, je suis favorable à la suspension de la taxation des bénéficiaires mis en réserve dans l'entreprise individuelle en provisionnant un compte d'attente, exempt de prélèvements sociaux et soumis à un prélèvement fiscal approprié.

> 7/ Oui, à un statut juridique unique de l'entreprise afin de garantir une séparation systématique des patrimoines professionnel et personnel de l'entrepreneur dès la création de l'entreprise. Lorsque l'entreprise tourne mal, il est injuste de se retrouver sans rien dans la rue.

> 8/ Je propose une suppression totale du RSI et de remettre à plat raisonnablement la protection sociale des indépendants pour être au plus juste.

> 9/ Oui, il faut défendre le statut du conjoint collaborateur pour qu'il bénéficie obligatoirement d'une protection sociale réelle et adaptée à sa situation.

> 10/ Dans un cadre plus général au niveau National, proposons de passer "l'effort de recherche" à 3% du PIB pour faire de la France un paradis des chercheurs et étendre ces efforts aux aides et financements pour prendre en compte l'ensemble des innovations artisanales.

> 11/ Il semble naturel et logique d'accompagner les entreprises artisanales dans l'accès aux outils de l'économie numérique par le réseau des chambres des métiers et de l'artisanat. Cela doit être une priorité.

> 12/ Dans notre système actuel de gestion, il est indispensable de conforter et d'encourager les actions du réseau des chambres des métiers et de l'artisanat.

Bonne réception.

Cordialement

Patrick DAVIAUD

adresse mail: patrick.daviaud@orange.fr

domicile: 0241386903

mobile: 0671814502

blog internet: <http://patrickdaviaud.centerblog.net>